

CONTRATS AIDÉS : DÉBLOQUER L'EMPLOI N'EST PAS SUPPRIMER L'EMPLOI

METHODE RADICALE

Le réseau des CRESS (Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire) s'inquiète de l'annonce de la réduction des contrats aidés en 2017 et leur diminution sans précédent prévue en 2018. Il déplore particulièrement la méthode utilisée : annonce brutale, mise en œuvre immédiate, et absence totale de concertation.

« Pour les titulaires des contrats aidés, l'ESS est un champ d'accueil privilégié. En effet, s'il existe 432 894 emplois aidés tous champs confondus, près de 40% (soit 169 551) sont concentrés dans l'ESS. »¹

COHÉSION SOCIALE

Ces contrats s'adressent à des personnes très éloignées de l'emploi, soit directement dans l'insertion, soit dans des domaines d'utilité sociale. Ils s'adressent aussi, en particulier les CUI.CAE à des jeunes, souvent titulaires de diplômes universitaires, mais qui, à l'issue de leurs études n'arrivent pas à trouver un 1^{er} emploi, souvent justement à cause de leur manque d'expérience. Pour les premiers il faut souligner l'importance de la notion de « contrat ». En effet, même s'il ne s'agit pas d'un CDI, il s'agit de signer un contrat de travail et non de bénéficier d'une prestation sociale ce qui fait toute la différence dans un parcours vers l'emploi. Pour les seconds, c'est souvent le marche-pied vers une embauche « classique » par l'acquisition d'une expérience professionnelle, parfois l'acquisition de compétences complémentaires plus en lien avec la réalité du travail en entreprise, et l'inscription dans un réseau de relations professionnelles dont on sait l'importance lorsque l'on cherche un emploi.

*« 8,9% des emplois dans les associations sont des emplois aidés
11,5% des emplois du secteur des arts et spectacles sont des emplois aidés
10,8 % des emplois dans le secteur des sports et loisirs sont des emplois aidés
9,7% des emplois du secteur de l'action social sont des emplois aidés »²*

COHESION TERRITORIALE

Au-delà des chiffres, il est important de rappeler que ces contrats ne se limitent pas à assurer un emploi, pour un temps donné, à un chômeur. Ils ont d'autres effets, et non des moindres, pour leurs bénéficiaires, et ils ont des effets conséquents sur le territoire sur lequel ils s'exercent. Pour les territoires, l'externalité positive est la réponse aux besoins d'utilité sociale, le maintien d'un environnement porteur pour l'attractivité du territoire (existence de services au public, animation, accompagnement, prise en charge des enfants, des personnes âgées, des malades, activités culturelles et sportives). Or à l'heure actuelle les financements des associations et des collectivités locales (notamment les petites communes) ne permettent pas d'assurer l'ensemble de ces activités.

NON SENS BUDGÉTAIRE

Pour ce qui est des externalités négatives, au-delà de l'impact de la disparition de ces activités d'utilité sociale et de dynamisation d'un territoire, il faut prendre en compte le coût de l'augmentation du nombre de personnes en situation de pauvreté et dépendant des prestations sociales, sans oublier le poids, pour les départements, du retour au RSA de quasiment toutes les personnes exclues de ces emplois sous contrat aidé.

« Etant donné que le CICE a coûté 11,3 milliards d'euros en 2013 et 17,2 milliards en 2014, cela donne une fourchette de 286 000 à 570 000 euros par emploi créé. A titre de comparaison, le coût d'un emploi d'avenir estimé par la Cour des comptes s'élève à 11 000 euros par an et par jeune, celui d'un CUI-CAE à 9 500 euros et d'un CUI-CIE à 7 000 euros ! Autant dire que ce ne sont pas les mêmes ordres de grandeur... »³

En accord avec les réseaux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de la vie associative⁴, le réseau des Chambres Régionales de l'ESS demande au gouvernement :

- Le maintien pour 2017 et 2018 du nombre de contrats aidés ;
- Le lancement d'une concertation afin de réfléchir à l'amélioration progressive de ces dispositifs.

¹ Source ONESS – CNCRESS, Atlas de l'ESS, 2017

² Source ONESS – CNCRESS, Atlas de l'ESS, 2017

³ Source Alternative économique, Août 2017

⁴ Voir site du [Mouvement Associatif](#)